

CIBLE

Misère

La Fédération syndicale unitaire a attiré l'attention de l'opinion publique sur le fait que, dans les Hauts-de-Seine, un nombre croissant d'enfants étaient privés de cantine parce que leurs parents n'avaient pas les moyens d'en supporter les frais.

Le syndicat précise que les écarts sont considérables entre le nombre de demi-pensionnaires de tel collège de Saint-Cloud (plus de 80 %) et de tel collège de Villeneuve-la-Garenne (moins de 12 %). Les mêmes constats ont été faits par des enseignants (syndiqués ou non) dans d'autres départements : en France, dans les quartiers et dans les banlieues pauvres, de très nombreux enfants ne mangent pas à leur faim.

Ceci dans un pays qui est un des plus riches du monde.

A lui seul, ce fait condamne les arguties théoriques et les mesures néolibérales qui nous sont imposées. Les politiques qui provoquent la souffrance d'un enfant ne sont jamais justifiables et ne sont jamais longtemps tolérées : elles rendent nécessaire et urgente la révolution économique et sociale.

GOUVERNEMENT

Incapable et dangereux

Clovis

**Le sens d'un
baptême**

p. 6/7

Étrangers

**L'affaire des
sans-papiers**

p. 3 et p.9

J'ai été très intéressé par l'éditorial de Bertrand Renouvin dans votre numéro spécial du mois d'août. Je suis pour l'Europe et en même temps attaché à la nation. On ne peut diluer dans le « mondialisme » 2 000 ans d'histoire et de culture française (mais aussi anglaise, espagnole, etc.).

Je viens de lire un article d'Alain Minc dans *Le Monde*. N'y a-t-il donc d'autre issue que le système américain ou asiatique aux problèmes économiques ? N'étant pas compétent je ne sais que penser, mais je constate que nous allons vers la destruction de la planète et la sauvagerie. Je me réjouis de la venue du pape contrairement à certains militants de l'athéisme qui donnent dans l'irrationnel. Jacques Lacan avait coutume de dire que « le catholicisme est la vraie religion », celle dont les structures cachées coïncident le mieux avec celles de l'inconscient humain.

En ce qui concerne l'immigration, inévitable, je pense qu'il faut un peu l'équilibrer en faveur des pays de l'Est et accueillir davantage de Roumains, de Bosniaques ou de Polonais par exemple.

G. D. (Paris)

Dèche

Je vous remercie de vos bons services et de m'avoir continué si généreusement à me servir le journal et je souhaite de tout cœur bonne chance à *Royaliste*. Mais, retraits, traités de la manière que vous savez par le gouvernement (?) actuel, je me vois dans l'obligation de supprimer tous mes abonnements aux publications que je recevais (et en plus de ne plus rien acheter par V.P.C.).

Pauvre France ! Avec mes regrets, recevez chers amis, mes cordiales salutations.

L. M. (Loire)

[Note de l'administration du journal. Nous recevons malheureusement de plus en plus souvent des lettres semblables à celle-ci. Que faire ? Il nous est impossible d'assurer des abonnements gratuits sans compromettre l'existence même de *Royaliste*. Ne serait-il pas possible que certains de nos lecteurs prennent en « parrainage » l'abonnement de nos amis les plus démunis ? D'avance merci pour eux.]

PARISIENS ! deux dates à noter :

Mercredi 9 octobre 20 heures : reprise des "Mercredis de la NAR".

Samedi 12 octobre 16 heures 30 : Sympathisants et lecteurs sont conviés au Pot de l'amitié.

royaliste
BUREAU POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

SOMMAIRE : p.2 : Courrier des lecteurs - p.3 : L'affaire n'est pas terminée - Racisme - p.4 : La lutte est engagée - p.5 : La vie devant soi - p.6/7 : Le sens d'un baptême - p.8 : Les défis de Gérard Leclerc - p.9 : Ce qui est en cause - p.10 : Antibiographie - Paul Claudel, épistolier - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : La dérive autoritaire.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris
Téléphone : (1) 42.97.42.57
Télécopie : (1) 42.96.05.53
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. parlt. 51700 - ISSN 0151-5772

C'est vous qui le dites...

Bois vert (suite)

La lettre que je vous avais envoyée pour le Courrier des Lecteurs, et que vous aviez publiée fin avril (*Royaliste* n° 664) sous le titre de « *Volée de bois vert* » a apparemment été abondamment reprise et critiquée par d'autres lecteurs dans votre numéro 667 de juin. Je regrette que le sens de mes propos ait laissé comprendre que je jetais la pierre à la NAR. Au contraire, je vous encourage. Votre magazine *Royaliste* gagnerait simplement à être un peu plus moderne (la « quadrichromie » dont parle un de vos lecteurs n'a rien à voir) sans être trop voyant ni sombrer dans un langage que j'appelle syndicaliste parce que trop militant, trop « racoleur » (remarque que j'utilise les guillemets). Le contenu, lui, est plutôt de très bonne qualité, d'une grande clarté et très bien documenté. Cependant, son retour dans les kiosques ne saurait être d'actualité sans un aspect extérieur plus attractif.

C. D.-Q. (Marseille)

Laïcité

Gérard Leclerc par son article « *Monarchie et laïcité* », paru dans *Royaliste* numéro 669, traite un sujet brûlant parce que depuis deux siècles la laïcité est la bête noire des monarchistes. Aussi reconnaît-il une possibilité de débat sur « la problématique des événements historiques ». Ce que nous allons faire. La thèse est un chef-d'œuvre d'équilibre intellectuel et l'ensemble est du plus haut intérêt. Toutefois, on sent très bien qu'il ne veut pas désespérer, non pas Billancourt, mais ses lecteurs catholiques, si ce n'est lui-même. Ce qui le conduit à escamoter des aspects importants et même à fournir des interprétations exagérées. C'est le cas pour le josphisme qu'il accuse d'être le symbole de la mainmise du pouvoir politique

sur la religion. Certes Joseph II organisa de son propre chef des réformes religieuses. Mais il omet d'indiquer qu'il accorda la liberté du culte aux protestants et aux orthodoxes et institua le mariage civil. Or c'est tout de même cela le principal. Au demeurant, on explique l'attitude de ce souverain par la maladresse des pédagogues jésuites. Regrettons que le Père La Chaise, confesseur de Louis XIV, n'ait pas été lui-même aussi maladroit car la France n'aurait pas subi la révocation de l'Édit de Nantes qui fut la cause de la Révolution Française. Or, les idées de 1789 et la position du josphisme ont été reprises par le Concile Vatican II. En disant cela, on entend les intégristes catholiques s'exclamer « *Je ne le vous fais pas si bien dire* ». Mais cela permet d'ajouter que si Louis XVI dut convoquer les États généraux c'est parce que l'État était menacé de banqueroute.

On invoque la guerre d'Amérique en indiquant rapidement que les impôts n'étaient plus payés. Or c'est l'Assemblée du clergé qui préconisa la grève de l'impôt en signe de protestation contre l'Édit de Tolérance de 1787 qui rétablissait la liberté du culte aux protestants et aux juifs. Gageons que cet appel fut entendu avec complaisance. Aussi quand Gérard Leclerc déclare avec justesse que « la célébration du quinze centième anniversaire du baptême de Clovis prête à des controverses... très inquiétantes » il s'avère nécessaire de ne pas se tromper sur l'identité chrétienne des Français. Elle n'a rien à voir avec l'affirmation d'un ecclésiastique d'Écône pour qui le pouvoir politique doit être soumis à l'Église parce que celle-ci a en charge le salut des âmes. Car ce catholicisme là a été importé d'Espagne et a déconsidéré l'Église en France. Et ce n'est pas une coïncidence si les intégristes islamistes tiennent le même discours que cet ecclésiastique.

Il s'ensuit que le seul moyen maintenant de s'opposer à tous les intégris-

mes est de placer toutes les religions au niveau du privé. La République ne reconnaît que des citoyens, non « la légitime existence des communautés religieuses ». Par le fait même, quand on lit « la laïcité suppose aussi la séparation de l'État avec le laïcisme et avec toute idéologie antireligieuse » il faut préciser de quoi il s'agit. La laïcité respecte toutes les croyances et convictions et ne doit pas être confondue avec un totalitarisme athée. Mais ne crions pas au laïcisme si le pouvoir politique combat l'hégémonie religieuse sur l'État et protège le citoyen contre l'enfermement identitaire. C'était exactement le sens de la marche d'Henri III et d'Henri de Navarre contre la Ligue. Il doit être « notre problématisation des événements historiques » et la laïcité (appelée au XVI^e siècle le Politique) enfin établie permettra au Roi de retrouver son rôle véritable. Celui exposé par Gérard Leclerc dans sa conclusion.

J. S.-E. (Pyrénées atlantiques)

Itinéraire

J'ai mis longtemps à me décider à vous écrire cette lettre. Il faut dire que ni mon milieu familial (père franc-maçon, mère professeur d'histoire et marxiste), ni mes premiers engagements politiques (Jeunesse communiste puis milité quatre ans à la LCR) ne me préparaient à cela. Si il y a seulement trois ans on m'avait dit que je deviendrais royaliste, j'aurais sans doute crié au fou ! C'est par hasard que j'ai découvert votre journal qui m'a intrigué car vos positions (souvent conformes aux miennes) sur la politique quotidienne me semblaient aux antipodes de ce qu'aurait du penser un royaliste, je pense tout particulièrement à votre attitude face au problème de l'immigration. Concomitamment vint pour moi le moment des remises en cause des idéologies et de la croyance au « grand soir ». S'est alors posé la question de l'État et votre approche en ce domaine m'a progressivement convaincu... J'avoue ne pas très bien voir comment concrètement une monarchie pourrait être installée en France mais vos engagements citoyens sont d'ores et déjà les miens. Considérez-moi donc comme des vôtres !

J.L. M. (Côte d'Or)

Sans-papiers

L'« affaire » n'est pas terminée

Les lois Pasqua auront fait d'eux des clandestins. Mais en retour leur action aura démontré, trois ans après, le caractère inapplicable des lois sur l'immigration.

L'évacuation de l'église Saint Bernard n'était en fait qu'une étape dans l'affaire des sans-papiers. Cette démonstration de force restera cependant un symbole de l'incompétence du gouvernement, de sa faiblesse face au Front national, mais surtout elle révèle le caractère inapplicable, incohérent et même absurde des lois Pasqua, sauf par le viol de libertés fondamentales.

L'« affaire » avait commencé le 18 Mars, date à laquelle de 300 à 400 Africains en situation irrégulière investissaient l'église Saint-Ambroise à Paris. Ce mouvement quasiment spontané regroupa les victimes des lois Pasqua : des hommes,

d'envoyer un « signal fort » aux pays d'émigration. Flatant ainsi l'électorat Front national, Alain Juppé commença par adopter une attitude de fermeté intransigeante, de mépris vis-à-vis des « sans-papiers », oubliant toute possibilité de régularisation sur laquelle avait pourtant insisté le Conseil d'Etat, précédemment consulté sur le problème. L'intervention des forces de l'ordre à l'église Saint-Bernard le 23 août n'aura été qu'une preuve de



plus de l'intolérance, du manque d'humanité d'un gouvernement en mal de boucs émissaires, incapable de surcroît d'assumer la responsabilité d'une véritable politique d'intégration. Cette intervention n'aura de plus servi à rien : sur les 220 Africains interpellés, seuls quatre ont été effectivement expulsés, les autres, en raison de cafouillages juridiques, vices de procédures et autres entorses au droit, resteront pour la plupart clandestins, le gouvernement refusant de dépasser les quarante régularisations.

Il aura fallu trois ans pour que le caractère inapplicable des lois Pasqua apparaisse au grand jour, aux yeux d'un public qui s'est rendu compte

qu'on lui mentait sur la stricte application de la loi si souvent affirmée par M. Debré. En effet Charles Pasqua lui-même avait compris que la loi, pour être applicable, devait être « interprétée » par le biais de circulaires incitant les préfets à régulariser certains types d'irréguliers. MM.Chirac et Juppé se disent maintenant prêts à aménager et rendre plus efficaces les lois Pasqua déjà à l'extrême limite de la règle constitutionnelle. Mais comment aménager une loi dont les fondements rentrent en contradiction avec l'idée même du droit ? En effet, la stricte application des lois Pasqua violeraient tout autant les droits de l'homme que notre

propre tradition. D'un autre côté une loi doit être strictement appliquée sinon on se perd dans le labyrinthe des cas particuliers, ce qui rentre en contradiction avec le caractère universel de la loi. Il n'y donc pas de demi-

mesure en ce qui concerne le caractère normatif de la loi : soit les lois Pasqua sont scrupuleusement appliquées et violent les droits de l'homme, soit elles sont abrogées. Elles pourraient l'être au profit d'une autre législation à laquelle les dix critères de régularisation proposés par les médiateurs fourniraient une base plus acceptable, renouant avec les traditions françaises. Le combat des sans-papiers est donc loin d'être terminé, au-delà des 200 irréguliers dont la situation n'a en fait pas évolué, c'est toute la politique de l'immigration qu'il faut repenser.

Remi TISSOT

Provoc'

Racisme

A trois reprises, le président du Front national a dit tout haut ce que M. Le Pen pense tout bas. A savoir qu'il constatait, comme un fait, l'inégalité des races. Preuve ? Aux jeux olympiques, les coureurs noirs sont plus rapides que les blancs.

Ces propos sont évidemment imbéciles et abjects. Imbéciles, parce que le concept de race n'a aucune validité scientifique. Abjects, parce que l'idéologie raciste porte en elle l'exploitation, l'exclusion, et l'élimination physique des groupes réputés inférieurs.

L'imbécillité et l'abjection seront complètes lorsque le président du Front national aura énuméré les « races », et précisé la position de chacune dans la hiérarchie impliquée par le « constat » de l'inégalité. Par exemple, M. Le Pen estime-t-il qu'il y a une « race juive », et peut-il énumérer les critères qui lui permettraient d'affirmer qu'elle est supérieure ou inférieure à telle autre « race » ?

Cette clarification nécessaire ne fera malheureusement pas reculer le danger national-populiste. Bien entendu, il est important de montrer que la France n'est pas confrontée à un problème d'immigration, mais exposée à une vague raciste. Mais le Front national se moque désormais de cette démonstration. Ayant « racialisé » les questions touchant à l'immigration, il veut maintenant exploiter le racisme ambiant pour créer les conditions d'un conflit inter-ethnique dont il tirerait le plus grand profit.

Il est terrifiant de constater qu'une nouvelle fois, le Front national fixe les termes du débat et le type de conflit auquel il conduit.

A. DELRANCK

La lutte est engagée

Rentrée chaude ? La question est d'ores et déjà dépassée. Toutes les mèches sont allumées : il reste à savoir si l'explosion sociale sera générale ou fragmentée.

Dès le 14 Juillet, le président de la République avait prévenu les Français : le gouvernement ne peut pas plus que ce qu'il fait, et c'est à chacun de trouver en lui-même l'énergie qui permettra au pays de retrouver le chemin de la croissance. Ainsi, après s'être fait élire sur un message volontariste, Jacques Chirac se décharge de ses responsabilités, et exonère le gouvernement des siennes propres, en laissant chacun se débrouiller face à une crise de plus en plus insupportable.

Cette attitude est significative du cynisme présidentiel. Mais il est vrai qu'il n'y a plus rien à espérer du gouvernement Juppé et de la majorité qui le soutient : en un an, ministres et parlementaires de droite ont accumulé les preuves de leur incapacité, les chiffres publiés à la fin de l'été venant confirmer la noirceur du bilan.

Chômage : l'économie française n'a créé aucun emploi dans les secteurs privé et semi-public depuis six mois, et les perspectives sont à cet égard de plus en plus sombres.

Offrez un abonnement de trois mois à vos amis.
Abonnement d'essai : 3 mois - 25 F

Croissance : les chiffres ne cessent d'être revus à la baisse, l'activité économique a encore diminué de 0,4 % au deuxième trimestre et, malgré l'optimisme affiché par les pouvoirs publics, aucun signe de relance n'est perceptible. La situation est d'autant plus grave que nos partenaires européens sont eux aussi engagés dans des politiques de rigueur qui freinent ou qui découragent l'activité.

Déficit budgétaire : malgré les fermes déclarations d'intentions, malgré les sacrifices demandés aux Français, malgré ses artifices comptables, le gouvernement n'atteindra pas son objectif de réduction du déficit.

Déficit de la Sécurité sociale : au lieu des 17 milliards prévus, et qui devaient prouver l'efficacité du plan Juppé, c'est un trou d'une bonne cinquantaine de milliards qu'il va falloir combler.

Franc fort : les accès de faiblesse du franc, durant l'été, indiquent que les spéculateurs mettent en doute les capacités gouvernementales, et le Premier ministre a lui-même reconnu que l'état de nos finances publiques ne pouvait pas calmer l'inquiétude des fameux « marchés ».

Inflation : les taux négatifs enregistrés depuis trois mois montrent que notre pays est en train de basculer dans la déflation. Les prix baissent, la

production baisse, et les salaires sont en train de s'orienter eux aussi à la baisse. Ce qui n'empêche pas des patrons irresponsables de clamer que les salariés sont beaucoup trop payés.

Fracture sociale : nul n'ignore qu'elle s'aggrave mais il est désormais clair que le gouvernement a baissé les bras puisque le projet de loi préparé par Xavier Emmanuelli est reporté de mois en mois et risque fort de ressembler à une coquille vide s'il est un jour adopté.

Ce bilan catastrophique devrait conduire les pouvoirs publics à un sursaut. Tel n'est pas le cas. Après avoir incité les Français à l'optimisme (puisque tout va mal...) les pouvoirs publics multiplient les déclarations et les mesures incohérentes - à un tel rythme qu'il semble y avoir en haut lieu de l'affolement. Ainsi, au cours des quinze premiers jours de septembre, nous avons eu droit :

- à des « effets d'annonce » manqués, notamment le projet triomphal d'une baisse d'impôts de 25 milliards qui a été contredit deux jours après par la prévision d'une hausse de 22 milliards des impôts locaux - le débat sombrant ensuite dans la confusion.

- à des provocations éhontées, puisqu'une nouvelle proposition de réforme de l'abus de bien social (qui équivaudrait à une amnistie déguisée pour nombre de patrons indé-

licats) a été suivie par l'annonce d'une réforme à minima des conditions d'attribution du RMI. On croirait lire un mauvais roman marxiste !

- à de nouvelles preuves de l'imbécillité néo-libérale puisque le gouvernement réagit à la menace déflationniste par de nouvelles réductions de crédits et par diverses mesures de restrictions salariales qui vont aggraver la menace d'une baisse cumulative de la production, des revenus et des prix.

- au spectacle de plus en plus scandaleux et dérisoire d'un gouvernement qui dispose de tous les instruments de la puissance, et qui est lamentablement soumis à l'idéologie dominante (la Pensée unique toujours défendue par MM. Madelin, Balladur et Minc en des articles sur lesquels nous reviendrons) et qui est le jouet des groupes de pression - à commencer par le patronat.

Incapacité de gestion. Absence totale de convictions et de scrupules. Complaisances à l'égard des plus riches et dureté envers les plus pauvres. Ce gouvernement qui voudrait nous faire supporter la responsabilité et le poids de ses échecs nous contraint à des jugements sans nuances et à des actions immédiates de résistance.

C'est dans ce climat et selon cette logique que la lutte sociale s'est engagée. Manifestations dans les arsenaux, dans le secteur bancaire (Crédit Lyonnais), grève des enseignants, manifestation des fonctionnaires, tension dans le secteur public (EDF-GDF, SNCF), actions en cours (Moulinex, Bally) dans le secteur privé.

Pour le moment, les mouvements de mécontentement et de colère restent fragmentés et nul ne peut dire si nous allons vers une déflagration générale. Mais l'exaspération augmente, et la violence risque de tout emporter.

Sylvie FERNOY

La vie devant soi

Clinton a eu cinquante ans le 16 août. Une nouvelle présidence le fera certes entrer dans le troisième millénaire, mais elle est surtout faite pour des temps ordinaires.

Rares sont les hommes politiques qui ont pu fêter - surtout en si grande pompe - leur cinquantième anniversaire au faite du pouvoir. La plupart n'y parviennent que plus tardivement. L'Amérique est passée des présidents de 70 ans à ceux de 50 ans. Exit la génération des soixante ans. La convention républicaine de San Diego aura été le chant du cygne des années Reagan. En France en revanche, les hommes de 60 ans font barrage à ceux de 50. Passera-t-on directement à ceux de 40 ? Quoiqu'il en soit, 50 ans est l'âge de la maturité. Clinton réalise qu'il a désormais plus vécu qu'il ne lui reste de temps à vivre. L'homme qui croyait aux infinies possibilités connaît aujourd'hui ses limites. Les héros sont fatigués. Les enfants du *baby-boom* de l'après-guerre, ex-soixante-huitards, entrent dans les temps ordinaires. Le millénarisme, le vingt-et-unième siècle, ne dépassent pas le stade du slogan. Ils n'ont plus d'idées neuves.

Clinton a eu plus de chance que tous ses prédécesseurs. Contrairement aux Truman de la guerre de Corée, Kennedy de la crise de Cuba, Johnson de la guerre du Viêt-nam, Carter des otages de Téhéran, Bush de la Somalie, Clinton n'a connu aucune crise majeure. Il a eu la main plutôt heureuse depuis Oslo et l'accord israélo-palestinien jusqu'à Dayton et les accords sur la Bosnie, en passant par les crises désamorçées à Taiwan et en Corée, la transition

à Haïti, le renflouement du Mexique, le maintien de la constitution au Canada, la récession japonaise, principal rival commercial, la survie d'Eltsine. Ouf ! un sans-faute international, ou presque, au prix d'un pilotage à vue.

A cinquante ans, la question est de savoir combien de temps il lui reste ? Quatre ans à la Maison-Blanche puis quinze ans à se survivre en politique, à commencer par une présidence de son vice-président Al Gore ? Les stratèges en chambre prévoient justement pour le monde (occidental ?) quinze ans de relative stabilité. Selon eux, il faut en effet environ vingt ans pour un processus de décolonisation, le démantèlement d'un empire, la mutation d'une économie ou un regroupement régional, phénomènes qui, sous une forme ou une autre, ont commencé avec les années 90. L'éveil de la Chine, le retour en force de la Russie, la monnaie unique ou l'élargissement de l'Europe prendront vraisemblablement tout ce temps. Ce qui ne veut pas dire que rien ne se passera d'ici là, dans des « zones grises », des « bulles de violence » (terminologie familière aux stratèges), de Gaza à la Bosnie et du Kurdistan à l'Afrique centrale, qualifiées de péripiéties, mais la figure du monde n'en sera pas changée.

D'autre part, dans les quatre ans à venir, nos repères risquent de s'effacer, des figures emblématiques, grands vieillards ou malades, vont disparaître : Deng, Eltsine, Fidel Castro, Jean-Paul II, Mandela,

le roi Fahd, Assad ou Arafat, le roi Hussein. Photographies déjà passées d'un âge héroïque, d'une époque révolue, au seuil d'une période, selon la distinction chère à Péguy.

Mais si le rendez-vous stratégique n'est que dans quinze ans, les cycles économiques, eux, ont une durée moindre. Les statisticiens parlent de huit à neuf ans et nous annoncent une crise pour 1998. Or en même temps, quinze ans semble être la durée nécessaire pour élaborer, réaliser et mettre en oeuvre un nouveau système de défense. Tenir le cap jusqu'en 2010 au-delà des « péripiéties » et des « récessions » dont chacune peut se transformer en guerre ou en krach, tel est l'enjeu qui peut expliquer la relative atonie du débat politique ou le consensus dominant. Pour autant les choix à faire n'en seront pas moins décisifs. Les quinquagénaires qui nous gouvernent, ou simplement ceux que nous sommes, auraient donc grand tort de se laisser aller à leur pente naturelle qui serait de se dire : « après moi le déluge ». Si tel était leur raisonnement, ou le nôtre, le monde, qui, lui, est de plus en plus jeune, prendrait un de ces raccourcis dont l'Histoire a le secret et qu'on appelle révolution. Quinze ans deviendraient quinze mois et le second mandat présidentiel américain s'achèverait avant même d'avoir commencé.

Pour une fois nous demanderons donc à Clinton d'être moins modeste, moins sage et d'avoir non pas une idée par jour mais un véritable projet sur la durée qui nous appelle au moins à réagir, si nous ne sommes plus capables d'agir par nous-mêmes.

Yves LA MARCK

♦ **GRANDE-BRETAGNE :** Pour sa première intervention publique depuis son divorce prononcé le 28 août dernier, le Prince de Galles s'en est pris aux hôteliers dans un article publié dans *Green Hotelier Magazine* : « En maints endroits, le processus d'enlaidissement à travers le développement déraisonnable du tourisme de masse et la destruction de l'environnement naturel, des sites urbains et des fragiles éco-systèmes, a démontré tragiquement les limites de ce qui est supportable ». L'héritier du trône britannique a repris là sa croisade pour une architecture traditionnelle et humaine.

♦ **MAROC :** Le roi Hassan II a manifesté sa volonté de moderniser la monarchie chérifienne en organisant un référendum constitutionnel visant à créer une deuxième assemblée élue au suffrage indirect. La Chambre des Représentants serait quant à elle composée de députés élus pour cinq ans au suffrage universel. La deuxième assemblée serait entièrement élue au suffrage indirect, sorte de Sénat. Après trente-cinq ans de règne, l'objectif premier du roi, dont la santé a donné quelques inquiétudes, est de préparer sa succession. Hassan II souhaite visiblement conforter le trône en conduisant la monarchie marocaine vers le modèle espagnol. Un pari qui requiert l'adhésion de la population. L'opposition, appelant de ses vœux une réforme démocratique globale, a appelé ses électeurs à voter « oui ».

♦ **ESPAGNE :** Le roi Juan Carlos et la reine Sophie se sont rendus en visite d'Etat en Hongrie où ils n'étaient pas venus depuis 1987 et les changements politiques intervenus à l'est de l'Europe. Répondant à l'invitation du président Arpad Göncz, les souverains espagnols ont notamment été accueillis au Parlement hongrois où le roi s'est exprimé devant les députés à majorité socialistes. « L'Espagne partage et appuie avec force les aspirations hongroises à consolider la démocratie et l'économie de marché. La modernisation économique et la démocratie politique marquent le chemin de l'intégration de la Hongrie au projet de construction d'une nouvelle Europe... Comme l'Espagne, la Hongrie a trouvé le chemin de la modernité dans la démocratie... Il n'est pas facile de passer d'un système totalitaire à une société basée sur le plein respect des libertés ». Au coeur des conversations entre le souverain espagnol et le président hongrois, l'intégration des pays d'Europe centrale à l'Union Européenne et à l'Alliance Atlantique.

♦ **BELGIQUE :** Face à la crise morale que traverse la Belgique - affaire de pédophilie et assassinat du ministre Cools - le roi Albert est intervenu directement par un communiqué du Palais : « le roi a rappelé qu'une clarté totale doit être faite sur ce drame, ses origines et toutes ses ramifications ». Le souverain insiste encore sur la nécessité d'une « justice plus humaine et plus efficace, il encourage les enquêteurs à poursuivre leurs efforts jusqu'au bout ». La prise de position royale a réconforté l'opinion publique belge tout en agaçant certains politiciens qui accusent le souverain d'être sorti de sa réserve constitutionnelle.

La commémoration du baptême de Clovis a provoqué la publication de plusieurs

dizaines de livres et suscite dans la presse un débat et des polémiques surprenantes. Nos amis Philippe Delorme et Luc de Goustine en publiant *Clovis 496-1996, Enquête sur le XV^e centenaire* ont cherché à comprendre le sens et l'évolution de ce mythe national.

■ **Royaliste** : Comment caractériser l'ouvrage que vous avez écrit sur Clovis ?

Luc de Goustine : Ce que l'on sait de l'histoire de Clovis est utile à redire ; mais il y a aussi l'usage que l'on en a fait en la réinterprétant en légende nationale. Une mythologie fonctionne comme un miroir. Nous avons tenté d'en dégager les images et leur analyse critique aujourd'hui. Les polémiques autour de la célébration du 1 500^e anniversaire du baptême de Clovis invitent à s'interroger plus précisément sur l'événement.

■ **Royaliste** : Quelle est son importance historique ?

Luc de Goustine : A cet égard, les choses sont claires. En demandant le baptême, Clovis consacre l'intégration de son peuple par fusion dans le creuset gallo-romain. Le fait qu'il choisisse l'obédience du pape de Rome contre l'arianisme majoritaire l'érige du même coup en champion de l'orthodoxie ; cette légitimité lui servira pour recueillir l'héritage des Césars et procéder à la recomposition géopolitique des peuples issus de l'effondrement de l'Empire. L'acte de foi a donc d'amples conséquences historiques. La tradition française a toujours considéré que Clovis, en fécondant sa dynastie royale par le baptême, était le créateur de la royauté chrétienne qui servira de moule aux

nations d'Occident. Il est aussi le premier roi à régner en Belgique, Pays-Bas, Allemagne, et sur le territoire des Gaules auquel s'attachera plus tard grâce à lui le nom de *Francia*, la France.

■ **Royaliste** : Qui peut aujourd'hui célébrer cet événement ?

Luc de Goustine : L'Église, la royauté, la nation et le pouvoir. Pour l'Église, la première conversion d'un roi barbare après l'éclatement de l'Empire est évidemment un fort symbole. Comme en 1896, l'Église de France a pris l'initiative de la commémorer pour des raisons pastorales. Elle invite chaque chrétien à approfondir le mystère de son baptême comme nouvelle naissance en Jésus-Christ, son « Noël ». Mais cet acte de piété ne peut pas rester individuel dans la mesure où le prétexte est la conversion d'un roi qui, en tant que tel, incarne un peuple et son destin. Dans cet esprit, le pape, au Bourget il y a quinze ans, rappelait la France aux « promesses de son baptême » : il visait au-delà des consciences particulières notre nation comme « personne historique » et considérait que le souci d'« agir pour l'homme », qui est aussi l'idéal de la France pluriconfessionnelle, laïque et républicaine, découlait de cette consécration originelle.

■ **Royaliste** : Cela peut être pris comme une provocation...

Luc de Goustine : Oui, le langage du pape et des évêques sur ce sujet est une provocation à la liberté spirituelle, et nous sommes quelques-uns à la trouver stimulante, voire indispensable à une approche globale de notre histoire. On ne peut éluder le rôle catalyseur de l'Évangile. Libre à chacun de tailler sa route comme il lui plaît, mais le meilleur moyen de « se libérer » de cette hérédité chrétienne est d'y reconnaître le ferment de notre histoire. Cela est particulièrement sensible en politique. En effet, la manière dont s'est élaborée l'éthique et la pratique du pouvoir en Occident est incompréhensible sans référence à sa christianisation primitive. Clovis et son baptême marquent l'invention d'un nouveau statut du pouvoir temporel dont le sacre royal perpétuera le signe en attendant la traduction démocratique moderne. Et ces valeurs nous sont plus précieuses que jamais face aux menaces totalitaires des impérialismes.

■ **Royaliste** : L'arianisme était-il totalitaire ?

Luc de Goustine : C'est une question actuelle. En situant Jésus-Christ à un rang ontologiquement intermédiaire entre le Père et l'homme créé, Arius fait de lui une sorte de héros, comme Héraclès, qui peut servir d'image idéale aux mortels mais n'a pas le statut de réalité qui le rend médiateur et rédempteur. Si Jésus n'est pas

« vrai Dieu et vrai homme » il laisse la place libre aux médiations usurpatrices des clercs théocratiques ou des césars totalitaires. Les conséquences du concile de Nicée sur l'image de l'homme et toute l'anthropologie occidentale sont immenses. Par Jésus, l'être humain entre dans la tension même de l'amour trinitaire : il est digne de Dieu, virtuellement Dieu. Seule cette dignité justifie qu'il soit investi d'un sacerdoce sur l'univers, y compris sur le plan politique et économique... Autre aspect, messianique : le Roi de Gloire ne peut revenir à la Fin des temps que si la royauté humaine du Roi incarné lui a préparé le Règne. C'est tout le secret de « catholicité » développé à partir de Clovis dans la métaphore historique française.



CLOVIS

Le sens d'un baptême

■ **Royaliste** : Clovis aurait inventé la monarchie et la nation ?

Luc de Goustine : Pas lui. La monarchie est un système qui mettra cinq siècles à trouver sa forme capétienne. Quant à la nation, on a raison de la faire naître à Bouvines en 1214, d'une part parce que Philippe-Auguste est le premier à ne plus s'appeler « roi des Francs » mais « roi de France », et surtout parce que la mobilisation des communes est un premier signe du « contrat d'appartenance nationale ». Cependant, ces deux étapes de développement politique de la France auraient été impossibles sans l'invention du pouvoir royal.

■ **Royaliste** : En quoi est-il original ?

Luc de Goustine : Parce qu'il établit ce pouvoir, non plus comme une prérogative quasi divine, mais comme un service à rendre. Le chef de tribu franque qui « dépose ses colliers » au bord du baptistère de Reims abdique ses prétentions à la divinité païenne pour se ranger sous son autorité transcendante ; il le fait sous le signe d'un Dieu incarné dont la gloire est d'assumer la condition des pauvres et des persécutés. Il y a un héroïsme extraordinaire à assumer, en tant que « chef de guerre » et autocrate, cette véritable subversion de la fonction impériale. Car le modèle absolu était au temps de Clovis celui de l'empire, et même s'il tolérât plus ou moins depuis deux siècles la pratique du christianisme, l'empereur n'en était pas métamorphosé pour autant : il gardait la haute main absolue sur ce monde. Clovis - la sainteté de Remi se doublait de génie, sans doute - recueille l'héritage des Césars et le range sous un signe radicalement différent : celui de la royauté d'Israël. Celui-ci consiste en un sacerdoce dont l'onction remonte au mystérieux prêtre universel Melchisédech. C'est peut-être la particularité de notre enquête de révéler que la mystique du sacre n'est pas introduite a posteriori par Hincmar pour le sacre de Charles le Chauve au VIII^e siècle mais existe pour l'essentiel dès le baptême des souverains mérovingiens.

L'évêque Venance Fortunat l'écrit en toutes lettres au VI^e siècle : le roi des Francs est « à la fois roi et prêtre ». Cette évidence trop méconnue explique l'ascendant exercé jusqu'au bout par cette dynastie, même quand elle était désaisie du commandement.

■ **Royaliste** : Au prix d'une confusion entre le spirituel et le temporel ?

Luc de Goustine : Au contraire. C'est paradoxalement l'invention du principe de laïcité.

■ **Royaliste** : Expliquez-vous.

Luc de Goustine : La règle évangélique du « rendez à César » distingue ce qui est du monde et ce qui est « de Dieu ». Mais plus tard, en disant à Pilate « Tu n'aurais aucun pouvoir s'il ne t'avait été donné d'en haut », Jésus subordonne la fonction gouvernante ou judiciaire à la transcendance. Pour résoudre cette contradiction qui dévalue le pouvoir temporel et risque de le subordonner à celui des « clercs », la royauté sacrale confère au roi une prêtrise laïque - on le dit même « évêque du dehors » - qui en fait l'égal en dignité du sacerdoce ministériel. Il a un champ de compétence différent, mais le devoir de protéger l'Église au temporel. Historiquement, il faudra des siècles pour rôder cette distinction à laquelle la démocratie confèrera une dimension nouvelle en transférant cette ordination au peuple, et chaque fois qu'elle sera violée ce sera par les tentations confusionnelles de l'impérialisme du roi, du pape ou de ceux qui les supplantent. Cette nouvelle synthèse permettra cependant la naissance des nations dont chaque prince incarne la « personnalité », et assure « l'autonomie dans la limitation » qui se nomme « indépendance nationale ». L'idéologie royale s'oppose ainsi radicalement aux débordements impérialistes dont les résurgences n'ont cessé de hanter l'histoire jusqu'aujourd'hui.

■ **Royaliste** : Que dire des controverses actuelles autour de Clovis et de la venue du pape ?

Luc de Goustine : Elles sont aussi bêtifiantes que les intégrismes auxquels elles prétendent riposter. L'ignorance de l'histoire se conjugue avec une profonde anémie du républicanisme : on se replie sur les bases combistes de la fin du XIX^e siècle pour ne pas affronter les défis que cette fin de siècle pose à la conscience. C'est peut-être l'effet du confort constitutionnel dont jouit la France : elle est trop en sécurité pour se donner la peine de penser la politique autrement que le chien de Pavlov. Elle sera réveillée par la détresse de ceux qui perdent pied dans la cité, ici-même et sur d'autres continents, et qui exigeront un renouveau du droit. C'est ce qui nous rapproche aussi du V^e siècle de Clovis : l'empire universel s'effondre, et on ne sait pas encore ce qui viendra prendre sa suite.

Propos recueillis par François-G. Crouzet

Philippe Delorme et Luc de Goustine

Clovis 496-1996

Enquête sur le XV^e centenaire

prix franco : 110 F

Les défis de Gérard Leclerc

Dans son ouvrage sur le catholicisme, notre ami ouvre des débats et manifeste des soucis qui heurtent de front les diverses formes, religieuses, médiatiques et implicitement politiques de la Pensée Correcte.

Parce que Gérard est notre ami, et que certains parmi nous l'aiment comme un frère, nous éviterons les politesses qu'on se fait d'ordinaire entre voisins de colonnes, et nous épargnerons à nos lecteurs la litanie des compliments obligatoires. Nous ne sommes pas au *Nouvel Observateur*.

Parce que *Royaliste* ne pratique pas l'éclectisme consensuel, mais suit une ligne politique précise selon des principes clairement posés, nous rappellerons que notre journal professe une laïcité rigoureuse, d'abord pour des raisons de fond (la distinction capitale pour nous entre le spirituel et le temporel), mais aussi parce que la diversité des croyances et des formes d'incroyance qui existe au sein de la rédaction empêche qu'il en soit autrement.

Ce principe de laïcité ne saurait être confondu avec sa déviation laïciste (l'érection de la laïcité en religion exclusive), ni conduire à une neutralité peureuse qui se traduirait par l'éviction de la réflexion religieuse : nous invitons régulièrement des juifs, des chrétiens, des musulmans à s'exprimer dans *Royaliste*, et nous rendons compte de leurs ouvrages, dès lors qu'ils nous paraissent éclairants.

Au sein de la rédaction, nous tiendrions pour insupportable toute censure ou autocensure portant sur l'expression d'une

foi religieuse. Gérard Leclerc est catholique, parmi des rédacteurs qui ne le sont pas, ou qui ne partagent pas ses engagements au sein du catholicisme. Nous n'avons pas à juger de sa foi, ni de ses engagements religieux, et il ne nous a jamais demandé de le suivre en ces domaines. Aussi analyserons-nous ses livres comme tous les autres ouvrages religieux, selon ce qu'ils apportent à une réflexion civique qui n'est jamais étrangère à l'interrogation religieuse.

Ayant précisé notre attitude par rapport à Gérard, il nous faut maintenant dire ce que le livre intitulé « Pourquoi veut-on tuer l'Eglise ? » (1) n'est pas : un manifeste clérical, annonçant l'ouvrage consacré au Pape (2). Nous n'écrivons pas cela pour défendre notre ami. Si d'aventure Gérard avait versé dans le papisme réactionnaire, le plus gallican d'entre nous se serait fait un plaisir de lui décocher une critique narquoise : le débat ne nous fait pas peur. Mais son premier livre ne saurait être à ce point travesti.

L'accusation de « papolâtrie » traduit une lecture superficielle du livre, et montre que Gérard ne bénéficiera pas de la bonne renommée

médiatique. Ce qui ne saurait nous attrister, puisque notre ami a lancé un défi aux médias, en récusant leurs procédés et leurs critères, au nom du « journalisme transcendantal » dont Maurice Clavel nous a appris les exigences. Ecrire pour les médias, agir selon les médias, c'est entrer dans une logique réductrice ou destructrice : tel est l'un des reproches que notre ami adresse à M^r Gaillot et à Jacques Duquesne, dans la partie polémique de son ouvrage, qui concerne également l'étrange Drewermann dont le titulaire de la



rubrique « Idées » nous avait déjà entretenu. Il n'est donc pas surprenant que Gérard soit condamné sans être sérieusement lu, selon des indices superficiels constitués par le titre de l'ouvrage, par les têtes de chapitres et par la haute considération dont sont entourés Eugen Drewermann, Jacques Duquesne et Jacques Gaillot. L'auguste trio est à la fois le producteur de la Pensée (religieusement) Correcte et le produit de celle-ci, car la tendance intellectuelle qu'ils incarnent existe depuis que l'homme est homme. Comme de grands couturiers, les trois gloires font la mode, sont à la

mode et commentent la mode : circularité parfaite, exemplaire de la tautologie médiatique, qui permet de gagner toutes les batailles - mais en perdant de vue les références et les critères selon lesquels il est possible de situer clairement les débats et de les mener sur le fond.

Le livre de Gérard dépasse de très loin les querelles habituelles entre traditionalistes et modernistes, entre partisans et adversaires de Jean-Paul II, en ce qu'il rappelle - autre défi - une évidence de moins en moins évidente : le débat religieux doit être placé sur le plan religieux, les hommes qui pensent et qui expriment la religion catholique doivent être appréciés selon la lettre et l'esprit du catholicisme. Le bon théologien n'est pas celui qui rend acceptable sa religion en reniant ses principes fondamentaux. Le bon évêque n'est pas celui qui est au premier rang des luttes politiques et sociales, aussi justifiées soient-elles, mais l'homme qui doit d'abord remplir les charges épiscopales (sanctifier, éduquer, gouverner) qu'il a librement acceptées. Le bon pape n'est pas celui qui donne de bonnes prescriptions sanitaires (c'est la tâche des médecins, nullement contestée, que de prévenir les épidémies par les moyens techniques appropriés) mais celui qui éclaire les actes humains à la lumière de sa foi. La liberté des non-catholiques ne s'en trouve pas atteinte, mais les catholiques sont libres de penser selon un principe transcendant, et tentent de s'y conformer. Au nom de la conception chrétienne de la transcendance, Gérard plaide pour la liberté, et pour le principe même de la transcendance. Tout son livre procède de ce souci premier, et c'est à partir de celui-ci qu'un débat véritable peut commencer.

La rédaction de *Royaliste*

(1) « Pourquoi veut-on tuer l'Eglise ? » - Fayard, 1996 - prix franco : 145 F.

(2) Luc de Goustine rendra compte dans notre prochain numéro du second ouvrage de Gérard Leclerc « Jean-Paul II le résistant » - Ed. Bartillat - prix franco : 120 F.

Ce qui est en cause

Quelles séquelles subsisteront de l'affaire des « sans papiers » de Saint-Bernard ? Je n'insulterai pas l'avenir, en pariant sur les perspectives les plus sombres. Au demeurant, il est indéniable qu'un très sensible mouvement d'opinion s'est produit sur le moment en faveur de ces déshérités de notre temps. Il est vrai qu'au même moment la presse - sondages à l'appui - mettait en évidence l'approbation des lois Pasqua par cette même opinion. Il est vraisemblable que les gens se trouveront longtemps ballottés entre sentiments contraires, avec le risque de se déporter vers la position la plus xénophobe, pour peu que des facteurs émotionnels interviennent. C'est pourquoi on ne sera jamais assez attentif à ce test essentiel pour un peuple qu'est son regard sur l'Autre.

L'Autre, en l'occurrence, c'est celui qui paraît étrange, parce qu'il ne nous ressemble pas. C'est celui qui nous oblige à nous décentrer de nous-mêmes. C'est celui qui forcément nous gêne parce qu'il nous oblige, parce que même, dit Levinas, il va jusqu'à nous prendre en otage. Certes, cette ouverture à l'Autre ne saurait se faire au prix d'une déstabilisation ontologique qui justement rendrait impossible la rencontre. La xénophobie et le racisme s'expliquent largement par la peur qui empêche toute attitude d'accueil. Souvent, c'est parce qu'on n'est pas sûr de soi-même qu'on se ferme. L'identité incertaine, mal assumée, provoque un surcroît de défense de l'intimité fragile et, plus encore, d'agressivité. C'est pourquoi il peut y avoir des stratégies antiracistes irresponsables qui aggravent le mal que l'on voudrait éradiquer, notamment lorsqu'elles délégitiment l'identité nationale pour légitimer la seule identité de l'autre. Il convient donc de réaliser un équilibre ouvert entre sécurité ontologique et disponibilité, la disponibilité constituant le meilleur signe de la confiance en soi-même.

Le droit au sol, contrairement au droit du sang, ménageait cet équilibre en maintenant la continuité nationale avec l'accueil de celui qui consentait à s'établir sur le territoire du pays, à condition de respecter ses lois et de consentir à une progressive intégration. Qui pourrait nier le miracle d'une telle symbiose quand il prend le visage d'un Emmanuel Levinas. Et notre culture si fière de ses Ionesco, Cioran et Eliade pourrait-elle renoncer si facilement à accueillir les petits Roumains d'aujourd'hui, toujours si attachés à notre langue ? Comme si elle ne s'était pas enrichie et renforcée hier et comme si elle ne s'exposait pas, par peur demain, à se stériliser ? Sans compter qu'à force de se replier sur soi, on finirait par renier ce qui appartient, qu'on le veuille ou non, à l'héritage national. Il est quand même violent que ceux qui hier voulaient maintenir l'intégralité de l'empire français soient les premiers aujourd'hui à refuser obstinément les responsabilités qui résultent de nos liens historiques. Il n'est pas vrai que la dette contractée hier sur les champs de bataille soit effacée, il n'est pas vrai qu'avec tous ces peuples qui parlent notre langue les ponts ont été définitivement coupés. Il existe une réalité francophone

comme espace de solidarité forte et de fraternité inaliénable. Sur ce point je me permettrais d'apporter un modeste témoignage. Les quelque soixante enfants dont je fus l'instituteur, il y a déjà longtemps, dans la brousse africaine, sont devenus des hommes accomplis. Quelle honte j'aurais d'apprendre qu'un seul d'entre eux ait pu se sentir, dans l'affaire de Saint-Bernard, rejeté par la France ! Les Africains de l'Ouest, s'ils regardent obstinément vers nous, ce n'est pas uniquement parce qu'ils sont grisés par un modèle d'abondance, c'est qu'ils ont aussi en tête une certaine idée qui s'appelle la France, que nous leur avons léguée dans les aventures coloniales, d'évidence ambiguës, mais que nous ne pouvons trahir sans nous déjuger nous-mêmes.

C'est dire à quel point l'idée nationale ne va pas sans fidélité à un héritage qui nous oblige. L'inscription dans une histoire crée une citoyenneté qui sort l'individu de son individualisme ou d'une conception trop intéressée de ses droits. Sans cette dimension de l'histoire, les relations sociales sont menacées de se dissoudre dans des échanges économiques où le plus grand nombre sera voué à la seule consommation. Et de la logique de la consommation au tourisme sexuel qui conduit des hordes d'occidentaux vers les pays d'Asie et d'Afrique, la conséquence est hélas largement établie. Mais quelle déchéance et quelle horrible ironie ! Est-ce donc cela l'universalisme des droits de l'homme ?

Peut-être est-il grand temps de se réveiller. Ce qui se passe en ce moment en Belgique pourrait nous servir de leçon. Ainsi dans un État de droit, dans un pays de vieille civilisation, de telles horreurs ont-elles pu se produire, qui ne pouvaient l'être sans une large licence laissée au non droit, sans une complicité venant de très haut et qui laisse planer aujourd'hui un soupçon sur de larges secteurs du monde politique, de la justice et de la police... Il serait trop facile de jeter l'opprobre sur un pays ami, alors que nous ne sommes pas assurés de ne pas découvrir

des faits analogues chez nous. Comme si nous ne soupçonnions pas qu'il existe toute une lutte souterraine, inexpiable, où les défenseurs de l'enfance sont menacés souvent de mort. Je suis personnellement convaincu qu'il faut voir dans telle curieuse incrimination d'un des rares défenseurs de l'enfance la vengeance de ceux qui n'auront pas supporté d'être par lui dérangé dans leurs sordides trafics.

Qu'on ne dise pas ainsi que je pratique l'amalgame. Lorsque la relation éthique qui nous relie à l'Autre se brouille, tout est possible, y compris le pire. C'est pourquoi le combat nécessaire pour la dignité ne saurait connaître de frontières, et sûrement pas de barrières idéologiques. Personnellement, je me reconnais, sur les divers terrains où l'Autre est menacé, des solidarités de droite et des solidarités de gauche, parfois contradictoires. Et cela ne me gêne nullement. La dignité de l'Autre qui est sans papiers du fait d'une législation aberrante m'importe autant que la dignité de l'Autre qui est une proie dans les bordels d'enfants de Bangkok ou de Manille. Il est peut-être grand temps, comme on dit, de bien cibler les problèmes. Dans la confusion qui règne dans trop d'esprits se perd la claire notion de l'enjeu, alors que c'est l'essentiel qui est en cause, encore une fois la relation éthique qui structure forcément la vie sociale. Avant que Jean-Paul II ne parle de culture de mort les sociologues avaient déjà parlé de risque d'anomie. Le mot est un peu faible, parce qu'il pourrait ne désigner qu'un ordre, certes nécessaire, mais purement légal. La légitimité de l'ordre de la Cité est en relation directe avec les lois non écrites.

par Gérard Leclerc



Antibiographie

Antibiographie. Titre obligatoire pour une biographie étrange privilégiant jusqu'à l'absurde les aspects littéraires d'un écrivain qui ne s'est pourtant pas contenté d'écrire.

Dans son introduction, Laurent Lemire annonce son projet « en montrant une vie dans l'oeuvre et une vie à l'oeuvre ». Dommage que l'oeuvre éclipsé à ce point la vie dans le récit, ou plutôt l'essai, que le lecteur en vient à se demander si le sujet reste bien celui annoncé en couverture.

En témoignent les titres des chapitres : tous des titres d'oeuvres du sujet du livre. Un procédé courant mais révélateur de la façon dont l'auteur se sert de la vie de son personnage pour expliquer son oeuvre et non l'inverse comme le voudrait une biographie.

Le lecteur non spécialiste apprendra néanmoins des épisodes peu connus comme l'expédition de 1923 au Cambodge qui se termine par l'inculpation de Malraux, de sa femme et de son ami Chevasson pour « bris de

monuments et détournements de fragments de bas-reliefs dérobés au temple de Banteai-Srei du groupe d'Angkor ». Mais la dérive du livre commence dès *Lunes en papier* (écrit par Malraux à vingt ans) pour ne plus s'arrêter.

Ainsi, loin de démêler l'apparente contradiction entre l'engagement communisant des années 1930 et gaulliste d'après-guerre, Laurent Lemire se contente de rapporter ces propos de la rencontre de 1945 avec de Gaulle : « Une Russie faible veut des fronts populaires, une Russie forte veut des démocraties populaires ». De même, c'est en quelques lignes qu'est expliquée l'étrange réserve de Malraux envers la Résistance, lui qui attendit l'arrestation de son demi-frère en mars 1944 pour se décider. Encore que cette explication soit une lettre écrite à de Gaulle en 1940 et laissée sans réponse puisque n'étant jamais parvenue à son destinataire.

La seule exception est le chapitre consacré au ministère des Affaires culturelles parce qu'il oblige Laurent Lemire à parler des décisions administratives de l'écrivain-ministre. Mais elle ne parvient pas à dissiper l'impression du lecteur que cette « antibiographie » ne mérite que trop son titre.

Olivier DEBROISE

Laurent Lemire - « Malraux, antibiographie » - Ed. Lattès - prix franco 138 F.

Paul Claudel, épistolier

Critique et écrivain, Jacques Madaule éprouvait envers son aîné Paul Claudel une vive et réelle admiration. Il voyait en lui, comme beaucoup de ses contemporains, l'un des écrivains majeurs de la première moitié de notre siècle.

C'est à l'instigation de Francis Jammes que Madaule, qui prépare *Génie de Paul Claudel* (publié en 1933) et *Drame de Paul Claudel* (publié en 1936), entre épistolairement en contact en 1929 avec l'auteur du *Soulier de Satin* et du *Partage de Midi*.

Par la grâce de sa spontanéité, cette correspondance reflète le dialogue intime de deux êtres, de deux âmes, qui se veulent profondément chrétiens. « Jacques Madaule, lecteur plein de ferveur, notent Andrée Hirschi et Pierre Madaule qui ont établi et présenté le texte, est attentif à mieux cerner ce qu'il y a d'extraordinaire dans l'oeuvre de l'écrivain afin de la faire mieux comprendre et aimer ». L'intérêt de ces lettres réside également dans l'explication que Claudel donne de son oeuvre, de ses rapports avec la Bible et avec Dieu.

Bête noire des universitaires qui lui sont alors ouvertement hostiles, il note dans son « Journal » : « Je crois qu'il n'y a pas beaucoup d'exemples d'un grand poète aussi complètement méconnu et ignoré par son temps grâce à la haine des Académiciens et des professeurs qui n'a jamais cessé de m'accompagner ». L'Académie Française, pourtant (après, il est vrai, lui avoir préféré l'insipide Claude Farrère), lui ouvrira ses portes... en avril 1946.

La littérature bien entendu, mais aussi les préoccupations d'ordre social et politique

figurent au centre de cet échange de courrier. Aux États-Unis où il était en poste, le diplomate Paul Claudel n'avait-il pas été horrifié par « les cadences infernales des usines » ? Il se plaît à rêver d'« une société idéale pour les hommes, une cité où se développerait une vie familiale harmonieuse au service de Dieu ».

Il n'hésite pas à brocarder le régime parlementaire. C'est ainsi que le 14 septembre 1935, il écrit à son correspondant : « La dictature est nécessaire et inévitable. (...) Malgré l'égoïsme, l'étroitesse d'esprit, la cupidité de la bourgeoisie française, je pense qu'il vaudrait mieux que ce soit elle qui prenne en mains la tâche de dictature indispensable et inévitable ». Six jours plus tard, il précise sa pensée : « J'avoue que mon séjour en Belgique m'a fait reconnaître les avantages de la monarchie ».

L'indulgence coupable de Claudel envers la dictature franquiste naissante heurtera plus d'un observateur. Elle signifiera la rupture momentanée d'avec Madaule. Leur relation épistolaire reprendra ensuite que seule la mort de Claudel interrompra.

En filigrane de ces pages se dessine « une chronique vivante de la vie intellectuelle de l'entre-deux-guerres ».

Michel TACK

Paul Claudel et Jacques Madaule - « Connaissance et reconnaissance - Correspondance 1929-1954 » - Desclée de Brouwer, 1996 - prix franco : 199 F.

Un nouveau "Cité" !



N° 28

DOSSIER

« Enseigner l'histoire »

♦ Histoire et citoyenneté par le professeur Antoine Prost

♦ Étude du cas français

♦ Vercingétorix : le mythe national a un visage

♦ Quand l'idéologie façonne l'histoire

♦ Ruanda : Le matin profond d'une « renaissance »

MAGAZINE

♦ Débats et controverses : Comment être Lebesque ?

♦ Contre un roman moral

♦ La violence

Bulletin de commande ou d'abonnement à retourner à "Cité"

NOM/Prénom :

Adresse :

☐ commande le numéro 28 de Cité (40 F franco).

☐ s'abonne à Cité pour 4 numéros (140 F) à partir du n° 28.

Règlement à l'ordre de "Cité" 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris

FORMATION

Une session nationale de formation est organisée à Angers les 5 et 6 octobre prochains. Elle est destinée aux adhérents (ou sympathisants très motivés) ayant déjà une expérience militante, une connaissance de la NAR et voulant acquérir un bon niveau d'analyse politique. Les dossiers d'inscription sont à nous demander de toute urgence. Prix de la session : 220 F (comprenant les repas et le logement).

ÎLE-DE-FRANCE

Deux dates à noter : Reprise des « Mercredis de la NAR » le mercredi 9 octobre (20 h précises) et Pot amical de rentrée le samedi 12 octobre à partir de 16 h 30.

AGENDA

Conseil National : sa prochaine réunion aura lieu à Paris le dimanche 17 novembre.

Congrès : le Congrès des adhérents de la NAR aura lieu les samedi 8 et dimanche 9 mars 1997. Les deux thèmes de travail retenus sont : « Quel avenir pour l'Europe ? » et « On a toujours raison de se révolter ».

BROCHURE

« A la découverte de la nouvelle action royaliste », est une petite brochure de 16 pages qui contient une présentation de la N.A.R. ainsi que tous les renseignements concernant l'adhésion au mouvement. Cette brochure est spécialement destinée à être envoyée aux personnes qui nous demandent une documentation, mais il serait souhaitable que tous les amis de la N.A.R. en détiennent quelques exemplaires pour pouvoir donner aux personnes avec lesquelles ils parlent du mouvement.

Tarif franco : 1 ex. = 6 F - 5 ex. = 23 F - 10 ex. = 39 F.

Rappelons que l'adhésion au mouvement est indépendante de l'abonnement à *Royaliste* et que nous incitons vivement tous nos amis à adhérer à la N.A.R.

AUTOCOLLANTS

Réagissons !

Plus que jamais d'actualité : notre nouvel autocollant



Autocollant rond (64 mm) de couleur vive fluo, très visible.

Vendu par planche de 12. La planche : 7 F franco, à partir de 3 planches : 4 F franco la planche, à partir de 15 planches : 3 F franco la planche.

Autres modèles :

- Autocollant rond « UN ROI, pourquoi pas ? » vendu par planche de 12 (même tarif que ci-dessus).

- Autocollants rectangulaires (70x37mm) publicitaires pour *Royaliste*, vendu par planche de 24 (même tarif que ci-dessus).

ABONNEMENT D'ESSAI

Royaliste n'est pas vendu en kiosque et ne doit compter que sur ses lecteurs pour toucher de nouvelles personnes. Pour cela, quel meilleur ambassadeur que le journal lui-même ? Ouvrez donc votre carnet d'adresses et envoyez-nous les noms et coordonnées de ceux de vos amis susceptibles d'être intéressés par *Royaliste*. Nous leur ferons alors un abonnement d'essai pendant trois mois. Prix de chaque abonnement : 25 F.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« Royaliste », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

TÉLEX

♦ **SANS-PAPIERS** - En dépit de la période estivale, les militants parisiens de la NAR ont apporté leur soutien dès le début aux grévistes de la faim de l'église Saint-Bernard. Ils étaient également présents, ainsi que des membres du Comité Directeur, à toutes les manifestations qui se sont succédé à un rythme rapide (21, 23 et 28 août) au cours desquelles a été diffusé notre tract « Abrogeons les lois Pasqua ». En province également (Côtes d'Armor, Pau, Angers...) nos amis ne sont pas restés inactifs et ont manifesté à cette occasion la présence de la NAR.

♦ **STUDIEUX** - Le Comité Directeur de la NAR s'est réuni pendant deux jours d'affilée les 7 et 8 septembre. Au programme de cette session : l'analyse politique et sociale de la situation, l'état de notre mouvement, la mise en place du calendrier de nos activités et les actions prioritaires qu'ils convient de développer.

♦ **ÎLE-DE-FRANCE** - Rentrée précoce pour nos militants, affaire des sans-papiers oblige, qui ont tenu une première réunion le 31 août (du jamais vu...), puis une nouvelle réunion le 14 septembre au cours de laquelle Bertrand Renouvin est venu leur rappeler l'ampleur des enjeux actuels et la nécessité de renforcer notre présence physique et politique sur le terrain. La Fédération a diffusé un questionnaire de rentrée auprès de tous les sympathisants pour connaître leurs disponibilités (les personnes désireuses d'aider et qui n'auraient pas reçu ce questionnaire peuvent nous le demander).

♦ **GÉRARD LECLERC** - Notre ami Gérard Leclerc est très sollicité à l'occasion de la sortie de ses deux livres. Il est passé dans *Polémiques* l'émission de Michèle Cotta sur France 2, à Radio Notre Dame, sur France-Culture avec Jean Boudarias, sur LCI avec Pierre-Luc Séguillon, avec Poivre d'Arvor émission *Ex Libris* sur TF 1, etc. De nombreux déplacements aussi pour des conférences ou des signatures de livres : Hautecombe et Lyon déjà faits, Rouen le 26 septembre, en projet Nice, Cannes, Toulon, salon du livre de Brive, Nantes, Strasbourg.

La dérive autoritaire

Assaut de l'église Saint-Bernard, le 23 août au matin. Brutalités commises sur les sans-papiers et leurs défenseurs. Mépris et viol des lois (iniques) et des règlements (confus) que le gouvernement invoquait, par les fonctionnaires agissant sur ordre des ministres de ce même gouvernement : ces faits, ne sont pas seulement à inscrire dans le « dossier » de l'immigration, et ne doivent pas être dénoncés sous le seul angle de la xénophobie d'État.

Au contraire, ils doivent être précisément reliés à d'autres violences commises par les pouvoirs publics au cours de l'été : éviction des marginaux, vagabonds, mendiants et autres sans-abri du centre de certaines villes par des municipalités de gauche et de droite ; expulsion de jeunes SDF des foyers parisiens où ils avaient trouvé refuge. Ceci au mépris du droit, des lois, et de nos plus anciens principes : la liberté d'aller et de venir est une de nos principales libertés publiques, la mendicité n'est plus un délit, une municipalité doit aide et protection aux citoyens.

Nous connaissons par coeur les arguments qui sont avancés pour justifier l'injustifiable : il y a des « clandestins » dangereux, des mendiants agressifs et des voyous capables de tuer. Comme si nous ne le savions pas ! Comme si nous n'étions pas confrontés à ces diverses menaces ! Nous ne voulons pas l'anarchie, mais le respect de l'État de droit. Nous ne rêvons pas à la Cour des Miracles mais nous demandons l'usage approprié de la force publique : un ivrogne qui fait du tapage doit

être conduit au poste, un corrompu de haut vol doit être mis en prison.

Passons sur ces évidences. Nous avons assisté cet été au développement de pratiques indéfendables et de logiques inquiétantes. Il faut d'abord souligner que les expulsions violentes concernent des groupes négativement définis qui demandent le minimum quant à la dignité humaine : les sans-papiers demandent une identité, les sans-abri demandent un toit.



Quant aux marginaux, ils demandent à rester dans le centre des villes, là où il y a de la sociabilité, donc une solidarité possible. A cette quête du minimum vital (la grève de la faim signifie que la vie ne vaut plus la peine d'être vécue hors de toute reconnaissance sociale) les pouvoirs publics répondent toujours de la même manière.

Par la pratique du nettoyage : chronologiquement, la chasse aux « clandestins » précède l'éviction de diverses catégories de marginaux et annonce la répression d'autres gêneurs - grévistes, protestataires, mécontents... Propreté, esthétique, tranquillité, tels sont les mots d'ordre - ceux qui ont

toujours annoncé les politiques de répression.

Cette pratique du nettoyage ethnique et social procède de ce qu'il faut bien appeler une politique de classe : qu'il s'agisse d'Africains ou de Roumains sans papiers, de jeunes SDF ou de vieux mendiants, ce sont toujours des pauvres que l'on chasse au nom de la tranquillité d'un ordre très bourgeois. Ceci jusqu'à la démence puisque les arrêtés municipaux sur les regroupements de chiens « même tenus en laisse » sont interprétés différemment selon qu'il s'agit d'un vagabond ou d'une riche amie des bêtes...

Cette politique de classe s'inscrit dans la logique même du libéralisme économique, qui suppose une régulation autoritaire du « marché » : au XIX^e siècle, l'armée était chargée de réprimer les grèves, le Chili de Pinochet fut le paradis des ultralibéraux américains et, aujourd'hui, la société nord-américaine ne supporterait pas le capitalisme sauvage sans le développement de la répression judiciaire et du système carcéral. La « main invisible » est une main de fer, et c'est par celle-ci que le marché est régulé.

En France, nous ne sommes qu'au début du processus autoritaire. L'échec global du gouvernement Juppé, l'exaspération qui gagne dans le pays, la pression du patronat, celle du Front national, la peur de l'explosion sociale, l'approche des élections législatives, la cécité politique du Premier ministre et du ministre de l'Intérieur sont autant de facteurs qui font grandir la tentation de mesures autoritaires et d'une répression violente des mouvements de d'indignation et de révolte.

Par la faute du gouvernement et de la classe dirigeante, un conflit social de grande ampleur est inévitable. Il faut espérer qu'il ne sera pas sanglant.

Bertrand RENOUVIN